

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FOX AMPHOUX**

SEANCE DU 11 MAI 2005

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 08
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 08

L'an deux mille cinq, le onze mai à 20H30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jacques MARION, Maire.

Présents : Mme DAUPHIN Aline, M. Gérard CAUVIN, M. DES ARCIS Louis, Adjoints au Maire ; M. FAURE Michel, M. Jean-Luc JAUBERT, M. JOVE Henri, Mme Monique SETTE, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. PICCHIACCIO Michel, adjoint au maire ; Mme PICCHIACCIO Sandra, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : M. DES ARCIS Louis.

SEANCE TENANTE :

OBJET : réouverture de la ligne ferroviaire Carnoules-Gardanne.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier en date du 15.02.2005 de l'association « le Train Avenue du Centre Var »,

Le Conseil Municipal de Fox-Amphoux demande au Conseil Régional et à l'Etat de bien vouloir procéder à la réouverture de la ligne Carnoules-Gardanne au trafic voyageurs pour répondre à l'intérêt général des populations desservies par la ligne ferroviaire ainsi qu'aux communes voisines.

Le Conseil Municipal de Fox-Amphoux sollicite sa prise en considération par le Conseil Régional compétent en matière de transports au regard de la nouvelle loi de décentralisation.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

